RCS : ST ETIENNE
Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 00406
Numéro SIREN : 341 908 903
Nom ou dénomination : ABC AGENCEMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 30/05/2023 sous le numéro de dépôt B2023/004802

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

1

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise : Société SAS ABC AGENCEMENTS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 15 RUE DU VERCORS 42000 SAINT ETIENNE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 34190890300014 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 30092022 Net 3	N-1 30092021 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	13 980	AG	13 980		
	Fonds commercial (1)	AH	1 524	AI		1 524	1 524
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	114 229	AS	107 332	6 898	4 669
	Autres immobilisations corporelles	AT	346 279	AU	258 416	87 864	76 398
	Immobilisations en cours	AV	5 520	AW		5 520	
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF	4 500	BG		4 500	
	Autres immobilisations financières*	BH		BI			1 500
	TOTAL (II)	BJ	486 033	BK	379 727	106 306	84 092
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	125 676	BM		125 676	124 674
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 953 958	BY		1 953 958	1 255 901
	Autres créances (3)	BZ	73 781	CA		73 781	72 978
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	547 703	CG		547 703	670 563
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	5 336	CI		5 336	6 894
	TOTAL (III)	CJ	2 706 453	CK		2 706 453	2 131 010
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 192 487	1A	379 727	2 812 759	2 215 101

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes . CP 4 500 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la not ce n° 2032

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société SAS ABC AGENCEMENTS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé ..8.0....0.0.0.. ..)	DA	80 000	80 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, .	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	8 000	8 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	269 799	268 838
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	785 103	435 960
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 142 901	792 799
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	25 720	2 087
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	281 402	197 369
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 196 730	1 097 377
	Dettes fiscales et sociales	DY	137 307	105 282
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	28 700	20 187
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 669 858	1 422 303
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 812 759	2 215 101

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 653 518	1 422 302
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	x
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	x
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	x
Permanence ou changement de méthodes	x
Informations générales complémentaires	x
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	x
Etat des amortissements	x
Etat des provisions	x
Etat des échéances des créances et des dettes	x
Composition du capital social	x
Fonds commercial	x
Evaluation des immobilisations corporelles	x
Evaluation des amortissements	x
Evaluation des matières et marchandises	x
Evaluations des produits et en cours	x
Evaluation des créances et des dettes	x
Dépréciation des créances	x
Disponibilités en Euros	x
Produits à recevoir	x
Charges à payer	x
Charges et produits constatés d'avance	x
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	x
Honoraires des commissaires aux comptes	x
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	x
Informations en matière de crédit bail	x
Engagement en matière de pensions et retraites	x
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	x
Transferts de charges	x
Produits et charges sur exercices antérieurs	x

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 812 759.34 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 8 405 923.50 Euros et dégageant un bénéfice de 785 102.57 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Cet exercice s'est déroulé dans de bonnes conditions :

Notre volume d'activité a été très satisfaisant et notre marge brute également.
Nous avons pu maîtriser nos charges.
Notre résultat net est donc solide.

Nous avons procédé aux investissementsnécessaires, financés par emprunt.
Notre endettement bancaire est faible et notre trésorerie largement positive.

Par ailleurs, à la suite d'une réorganisation de notre groupe, certaines charges nous sont facturees directement par SPR et non par 2R. De même, une rémunération de présidence nous est désormais imputée. Elle s'est élevée à 48 600 € au titre de cet exercice.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Nous n'avons pas d'évènement postérieur à signaler.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN

La société n'a pas relevé d'opération non inscrite au bilan qui présenterait des risques ou des avantages significatifs pour elle et dont la présentation serait nécessaire à l'appréciation de sa situation financière.

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Nous ne fournissons pas cette information, qui conduirait à communiquer directement la rémunération des personnes concernées.

INTEGRATION FISCALE

Une convention d'intégration fiscale a été mise en place entre la société SPR SAS 15 rue du Vercors 42100 SAINT ETIENNE SIRET 47822473600015, société mère et ses filiales. Nous sommes l'une d'entre elles.

Notre option a été exercée pour la première fois en 2004, puis mise à jour par avenant du 10/10/2017.

Les principes de cette convention sont les suivants :

- Réallocation : notre société doit constater à la clôture de chaque exercice, dans ses comptes, une charge d'impôt analogue à celle qu'elle aurait supportée si elle avait été seule imposable. La constatation de cette charge fait naître chez notre société mère une créance d'un montant identique. De même, si un déficit est constaté, la filiale comptabilise un impôt négatif correspondant à l'économie d'IS qu'elle procure au groupe. Elle devient alors titulaire d'une créance sur le groupe.
- Au titre de cet exercice notre société a transféré 278 918 € d' IS à SPR
- En cas de sortie de l'intégration, il est retenu le principe de laisse s'appliquer les règles de l'intégration, quels que soit le motif de cette sortie, et ce sans indemnisation aucune pour la filiale sortante.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Les transactions réalisées par notre société avec les parties liées étant conclues à de conditions normales de marché et essentiellement avec des sociétés détenues en totalité ou quasi-totalité par une société mère, aucune information n'est à relater à ce sujet.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	15 504		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	109 093		5 137
Installations générales agencements aménagements divers	243 196		2 531
Matériel de transport	73 203		26 500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	850		
Immobilisations corporelles en cours			5 520
TOTAL	426 342		39 688
Prêts, autres immobilisations financières	1 500		4 500
TOTAL	1 500		4 500
TOTAL GENERAL	443 346		44 188

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			15 504	15 504
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			114 229	114 229
Installations générales agencements aménagements divers		0	245 727	245 727
Matériel de transport			99 703	99 703
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			850	850
Immobilisations corporelles en cours			5 520	5 520
TOTAL		0	466 029	466 029
Prêts, autres immobilisations financières		1 500	4 500	4 500
TOTAL		1 500	4 500	4 500
TOTAL GENERAL		1 500	486 033	486 033

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	13 980			13 980
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	104 423	2 908		107 332
Installations générales agencements aménagements divers	173 497	9 501		182 998
Matériel de transport	66 504	8 064		74 568
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	850			850
TOTAL	345 274	20 473		365 747
TOTAL GENERAL	359 254	20 473		379 727

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	2 908				
Instal.générales agenc.aménag.divers	9 501				
Matériel de transport	8 064				
TOTAL	20 473				
TOTAL GENERAL	20 473				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	4 500	4 500	
Autres créances clients	1 953 958	1 953 958	
Personnel et comptes rattachés	1 053	1 053	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 113	1 113	
Taxe sur la valeur ajoutée	61 115	61 115	
Divers état et autres collectivités publiques	1 917	1 917	
Débiteurs divers	8 584	8 584	
Charges constatées d'avance	5 336	5 336	
TOTAL	2 037 575	2 037 575	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	4 500		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	660	660		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	25 060	8 720	16 340	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 196 730	1 196 730		
Personnel et comptes rattachés	69 303	69 303		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	46 681	46 681		
Taxe sur la valeur ajoutée	15 059	15 059		
Autres impôts taxes et assimilés	6 264	6 264		
Groupe et associés	281 402	281 402		
Autres dettes	28 700	28 700		
TOTAL	1 669 858	1 653 518	16 340	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	26 500			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 904			

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	80. 0000	1 000			1 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS RECU EN APPORT			1 524	1 524	
Total			1 524	1 524	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	1 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Logiciels	Linéaire	1 an

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les chantiers non terminés sont présentés en factures à établir et évalués au coûtde production, marge incluse, selon leur avancement.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 492 988
Autres créances	3 294
Total	1 496 282

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	660
Emprunts et dettes financières diverses	2 484
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	233 235
Dettes fiscales et sociales	67 770
Autres dettes	28 700
Total	332 849

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 336
Total	5 336

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Agents de maîtrise et techniciens	4
Ouvriers	10
Total	14

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6 500 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 6 500 €

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions CREDIT BAIL REDEVANCES RESTANT A PAYER CREDIT BAIL VALEURS DE RACHAT	19 255
Total (1)	19 255

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			75 000		75 000
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			59 798		59 798
- dotations de l'exercice			10 710		10 710
Total			70 508		70 508
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			70 511		70 511
- exercice			5 611		5 611
Total			76 122		76 122
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			5 025		5 025
Total			5 025		5 025
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			750		750
Total			750		750
Montant en charge sur l'exercice			5 611		5 611

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

ENGAGEMENT AU TITRE DES DROITS A LA RETRAITE :

Le passif social concernant nos ouvriers est pris en charge par PRO BTP.
Concernant les ETAM, nous avons souscrit une asurance IFC et versé cette année une prime de 20 000 €; le montant de 19 255 € indiqué ci-dessus est le solde non encore couvert.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- RETROCESSION CCP	1 113	
- PRIX DE VENTE DES IMMOS CEDEES	1 000	
- PRODUITS SUR EX ANTERIEURS	2 020	
Total	4 133	
Charges exceptionnelles		
- MAJORATION RETARD CIBTP	62	
- VNC DES IMMOS CEDEES	1 000	
Total	1 062	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
TRANSFERTS DE CHARGES RELATIFS AU SOCIAL	13 648
REFACTURATION DES FRAIS INTRA GROUPE	10 817
Total	24 465

Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits		
- AVOIRS FOURNISSEURS	2 020	
Total	2 020	

Le 19/12/2022
ROMEYER FREDERIC PRESIDENT

ABC AGENCEMENTS
Société par actions simplifiée
au capital de 80 000 euros
Siège social : 13 rue du Vercors, 42000 ST ETIENNE
341 908 903 RCS SAINT ETIENNE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 21 MARS 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2022 s'élevant à la somme de 785 102,57 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 785 102,57 euros

A titre de dividendes 785 000,00 euros
Soit 785 euros par action

Le solde 102,57 euros
En totalité au compte "autres réserves".

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1er avril 2023.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à la somme de 785 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à la l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30/09/2021			435 000 €
30/09/2020			194 000 €
30/09/2019			394 000 €

CERTIFIÉ CONFORME
Le Président
la société SPR
Représentée par son gérant
Monsieur Frédéric ROMEYER

Petite entreprise ayant un commissaire aux comptes
Demande de confidentialité du compte de résultat

DECLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS

(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : ABC AGENCEMENTS

Forme juridique : société par actions simplifiée

Numéro unique d'identification - (Siren) : 341 908 903 RCS SAINT ETIENNE

Représentée par son Président, la société SPR, elle-même représentée par son gérant Monsieur Frédéric ROMEYER

☒ agissant en qualité de représentant(e) légal(e)

☐ étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022

☒ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes

☐ Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

Signature

